

MAG BIOSPHÈRE

A la découverte
du frelon asiatique

P.12

Journal du Syndicat des hautes vallées cévenoles - Décembre 2018 - N°39



La rivière en vedette :
Le Galeizon reçoit 2 labels
pour la qualité de ses milieux

P.3

BIOSPHERA

Le programme
pédagogique se
met en place
pour les écoles

P.8

AGRICULTURE

Jus de pomme
100% Cévennes

P.7

Biodiversité

St Privat de Vallongue,
Capitale française de
la biodiversité 2018

P.11

ENERGIES

La transition
énergétique
par l'image

P.14

Après de longs mois d'absence, le bulletin Biosphère reparait; cette absence est essentiellement due aux évolutions engendrées par les dernières réformes territoriales (regroupement de communautés de communes côté lozérien, fusion avec l'Agglo côté Gard, évolution des compétences,...), lesquelles ont bien entendu impacté de façon importante notre Syndicat. Celui-ci, devenu « Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles » (SHVC), continue d'animer la démarche « Man and Biosphere » (MAB) de l'UNESCO, ainsi que l'Agenda 21 sur une trentaine de communes Gard-Lozère; pour le moment seize communes adhèrent directement au syndicat et participent à ses choix, un(e) élu(e) titulaire et un(e) suppléant(e) par commune en composent le conseil syndical parmi lesquels sept en forment le bureau. Le calage entre les démarches conduites par le SHVC et celles conduites par les intercos se construit peu à peu. Le SHVC aurait pu disparaître à la faveur de ces évolutions, mais, en fait, grâce à son expérience de près de 30 ans et aux compétences de son équipe technique en ce qui concerne les problématiques spécifiques de nos vallées, il s'avère être un atout évident pour notre territoire et pour l'ensemble du territoire cévenol, aux côtés et en complémentarité d'autres partenaires. Ainsi, via son Agenda 21, le SHVC a par exemple pu obtenir le label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte) et les dotations qui vont avec, soit près de 2 millions d'euros qui ont permis d'engager plusieurs dizaines de projets concernant la réhabilitation énergétique de bâtiments publics, la rénovation d'éclairages publics (dans le cadre de la réserve internationale de ciel étoilé portée par le PNC), la production d'énergies renouvelables, mais aussi d'importants projets agro-alimentaires (comme le pôle d'ateliers de transformation de St Julien des Points) au titre des circuits courts et de la biodiversité. L'agriculture paysanne et l'alimentation de qualité en circuit court sont des axes de travail permanent du SHVC (avec les dimensions d'animation foncière, d'outils collectifs de transformation, de labellisation,...), tout comme la gestion durable de la

forêt en lien aujourd'hui avec la relance des chartes forestières.

En regard de cela, le suivi et la protection de la biodiversité sont plus que jamais à l'ordre du jour de nos préoccupations tant les constats de la COP 14 de la biodiversité qui viennent de s'achever en Egypte sont alarmants; et tout aussi alarmants ceux du GIEC et de la COP 24 sur le climat, tout cela nous indiquant, si besoin était, le bien fondé du travail que nous menons, aux côtés de nombreux autres, individus, associations, structures diverses, sur le massif cévenol; en mesurant bien que le changement profond de modèle de production et de consommation qui s'impose à nous, au plus vite désormais, ne pourra se faire sans prendre en compte les dimensions sociale et démocratique, l'actualité de ces dernières semaines nous le rappelle avec force.

Yannick LOUCHE
Président du Syndicat
des Hautes Vallées Cévenoles

Notre ami Claude Magnien n'est plus. Au travers de ce petit mot, nous rendons hommage à Claude qui fut, pendant des années, l'ardent et avisé animateur du comité de défense des services publics des Hautes Cévennes, une dimension oh combien importante du combat pour le maintien et le développement de la vie dans notre ruralité.

2 labels pour une rivière !

Le 6 septembre dernier, la vallée du Galeizon a accueilli près de 60 personnes lors de la remise officielle des labels « Site Rivières Sauvages » et « Rivière en bon état » pour la rivière Galeizon. Une occasion de partager les enjeux liés à la préservation de cette ressource à la fois vitale, fragile et rare!

Site Rivières Sauvages

Ce label a comme principal objectif d'être un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique. Il doit donc servir à développer à la fois une marque de reconnaissance auprès du public (qualité environnementale), une distinction pour les gestionnaires (Pêcheurs, Parc naturel, etc.) et une valorisation collective d'un territoire d'exception ! Obtenu pour 6 ans, ce label n'impose aucune contrainte. La démarche et actions engagées sont basées sur le volontariat des acteurs lo-

caux. Un programme d'actions a été présenté et validé par l'ensemble des acteurs mobilisés.

Charge en 2019 de le lancer!

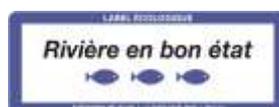
Notons que le Département de Lozère a engagé une étude afin d'identifier les cours d'eau qui pourraient prétendre à l'obtention de ce prestigieux label. Sur les vallées cévenoles, le Rieutord, La Gourdouze, le Gardon de St Martin de Lansuscle ou encore le Gardon de St Germain de Calberte ont été repérés. Reste à trouver une structure porteuse de cette démarche car le chemin est long!



Légende photo : Mme Legile (PNC), M. Rampon (Sous Préfet), M. Roy (Agence de l'Eau), M. Roustan (EPTB des Gardons), M. Louche (SHVC), M. Le Diouron (AFNOR), M. Chapon (St Paul La Coste), M. Palpacuer (CD48)

Rivière en bon état

L'agence de l'eau décerne le label "rivière en bon état" pour rendre visible les progrès obtenus dans la reconquête de la qualité des eaux. 76 rivières ont été labellisées depuis 2015 à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse.



VIE DU SYNDICAT

Un territoire étendu

Voilà près de 2 ans que le Syndicat avait engagé une procédure de modification de ses statuts à la fois, contraint par la mise en place de la compétence GEMAPI (Gestion des Eaux et Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations) et désireux de répondre aux demandes des communes du territoire. **Aujourd'hui, 16 communes adhèrent au Syndicat : Bonnevaux, Sénéchas, Génolhac, Le Chambon, Chamborigaud, La Vernarède, Sainte Cécile d'Andorge, Le Martinet, Les Salles du Gardon, Saint Michel de Dèze, Saint Germain de Calberte, Saint Martin de Boubaux, Lamelouze, Soustelle, Saint Paul La Coste et Cendras.**

Suite au transfert de la compétence GEMAPI au intercommunalités, celles-ci ne sont plus membres du Syndicat. Le syndicat est donc devenu un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

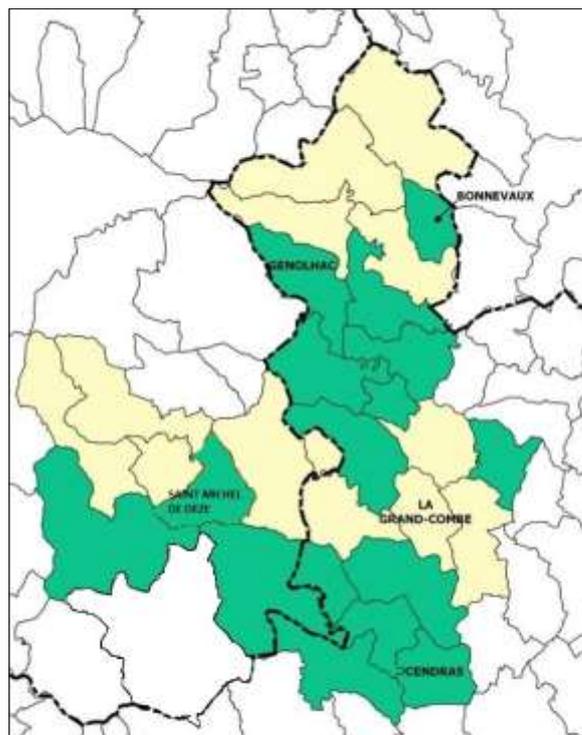
Ces modifications ont également entraîné la modification du nom du Syndicat. Celui s'appelle désormais : **Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.**

Des compétences qui doivent s'adapter comme la forêt

L'objet du Syndicat des hautes vallées cévenoles reste inchangé. Il s'agit d'appréhender le territoire dans toutes ses dimensions : agriculture, biodiversité, forêt, énergies, culture, lien social, accueil, éducation,...

Même si dans leur globalité, ces compétences restent les mêmes, les sujets et actions menées par le Syndicat évoluent et s'adaptent au contexte. Depuis quelques années, le Syndicat mène, accompagne, suit, initie par exemple, des projets autour de la forêt et de ses enjeux multiples.

Une réflexion a été engagée ces derniers mois afin d'étudier l'opportunité d'aborder l'enjeu « Prévention contre les Incendies » de manière différente, c'est-à-dire, ne pas aborder la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) simplement par l'entretien et la réparation de pistes DFCI mais en travaillant aussi la question de la gestion forestière, du pastoralisme, des Obligations Légales de Débroussaillage, de la biodiversité, des paysages,... Il s'agirait donc de repenser l'organisation du massif au regard de cette approche globale afin de mutualiser les moyens, de mobiliser et de conjuguer de nouvelles ressources, d'apporter des réponses aux problématiques posées par le développement durable plutôt que par des interventions techniques ciblées qui s'avèrent être très coûteuses et peu efficaces.



Périmètre d'intervention du SHVC

- Communes adhérentes au SHVC et incluses dans la démarche Agenda 21
- Communes non adhérentes au SHVC mais incluses dans la démarche Agenda 21

Une équipe qui évolue

Le Syndicat emploie aujourd'hui 10 salariés. En septembre dernier, une assistante administrative et financière a été embauchée à temps partiel sur 1 an pour faire face à l'accroissement de l'activité du syndicat et assurer la comptabilité de la structure.

A compter du 1er janvier 2019, et suite au transfert de la compétence GEMAPI, le poste de Chargé de mission Eau et milieux aquatiques est transféré à l'EPTB des Gardons (ex SMAGE des Gardons) et l'agent de rivière est mis à disposition par le SHVC à l'EPTB à raison de 90% de son temps de travail. Pour 2019, ils restent affectés à la gestion du bassin versant du Galeizon et leurs bureaux à Cendras.

Enfin, la Conseillère en Energie Partagée embauchée il y a 1 an ne souhaite pas renouveler son contrat. Une réflexion est en cours afin d'étudier l'opportunité de mutualiser le service pour le pérenniser et permettre son développement sur de nouvelles communes demandeuses sur le territoire d'Alès Agglomération.

L'agriculture, un enjeu de développement économique des vallées cévenoles

Dans un contexte de recherche d'une alimentation plus saine et relocalisée, de défiance face aux pratiques d'abattage industrielles, de changement climatique, de transformation des paysages par un abandon des pratiques agricoles ou sylvo-pastorales ou, dans certains cas, par une urbanisation effrénée, le développement d'outils de transformation des produits agricoles locaux s'impose. Aussi, la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (CCCML) a souhaité montrer l'exemple et soutenir les filières agricoles locales. Voici un zoom sur les projets les plus récents :

Projet de pôle agri-alimentaire

En 2013, le Syndicat des hautes vallées cévenoles avait mené une enquête auprès des agriculteurs Gard/Lozère qui avait révélé le besoin de nouveaux outils collectifs d'abattage et/ou de transformation de produits carnés et végétaux. A l'époque, en l'absence de groupe d'éleveurs structuré et de financements et des volumes trop faibles pour garantir la viabilité économique d'un projet abattoir volailles et découpe viande, celui-ci avait été mis en sommeil. Convaincu de sa pertinence, c'est en 2015 que le SHVC a déposé à nouveau ce projet dans le cadre d'un appel à projets. Une subvention exceptionnelle de 600000€ a été octroyée par le Ministère de l'écologie. La CCCML s'est alors positionnée pour porter ce projet en le situant vers un axe majeur, la N106, proche du lieu-dit La Devèze.

Un bureau d'études spécialisé a été recruté afin d'établir un programme permettant de répondre aux contraintes environnementales : utilisation de matériaux bio-sourcés, gestion des espaces, de l'eau,...

Ce pôle accueillera 4 principales activités : une brasserie artisanale, un espace de stockage pour une association de castanéiculteurs, un atelier de découpe viande et un abattoir volailles.

Dans le cadre de sa mission d'animation de l'Agenda 21, le SHVC accompagne ce projet et les porteurs de projets.

Etude de faisabilité d'un abattoir mobile

Désireux de pouvoir accompagner leurs animaux jusqu'à la mort et conscients que les dérives dénoncées ces derniers mois sur la gestion des bêtes dans les abattoirs peuvent être néfastes à l'image de leurs produits, des éleveurs de la Vallée Française ont souhaité étudier la faisabilité d'un abattoir mobile. A ce jour, le projet viserait à équiper un camion qui pourrait se déplacer de points fixes en points fixes notamment proches des ateliers de transformation existants.

Projet sur la fabrication de produits à partir de plantes pour le soin aux troupeaux

Avec l'appui d'un vétérinaire du territoire intéressé initialement par ce projet, la communauté a lancé cette étude. L'idée étant d'apporter une solution plus écologique en substitution de certains médicaments ou compléments alimentaires.

Le SHVC apportera un appui technique sur ces projets courant 2019. L'engagement de la CCCML ne se limite pas à ces projets, elle soutient d'autres projets agricoles sur son territoire.



Esquisse du projet de pôle Agri-Alimentaire

Les filières agricoles à renforcer , la mutualisation serait-elle une clé?

De la figue aux plantes aromatiques, de la châtaigne au pélardon, ou encore du miel aux oignons, les Cévennes regorgent de productions identitaires. Ces filières s'organisent et souhaitent aller de l'avant. C'est pour cela que certaines réfléchissent à mutualiser leurs moyens pour créer des emplois et ainsi développer leurs activités.

Ces derniers mois, certaines associations de producteurs se sont interrogés sur le devenir de leur filière face à des moyens limités, des contrats précaires et de quelques heures/semaines... Ces questionnements ont poussé les structures techniques (chambre d'agriculture, Agence Myriapolis, Alès Agglomération Parc National des Cévennes et Syndicat des hautes vallées cévenoles) à recenser et quantifier les besoins de chacune des filières connues en Cévennes. Il apparaît des besoins similaires et complémentaires. Sur la base de ce diagnostic, la chambre



d'agriculture, l'Agence Myriapolis, Alès Agglomération et le Syndicat des hautes vallées cévenoles ont organisé une réunion le 11 décembre avec les représentants de chacune des filières afin de discuter des perspectives. Dans un contexte économique difficile, la question de la mutualisation et de la solidarité a été au cœur des échanges. Un poste pourrait être mutualisé. Il convient à présent de préciser la capacité de financements de chaque filière. Une prochaine réunion est prévue en février avec les filières pour convenir d'une organisation.



ZOOM SUR DEUX SIGNES DE QUALITE LOCAUX

IGP Miel des Cévennes

Obtenu en 2015, ce label reconnaît l'origine du miel. Près de 47T ont été vendus en 2017 sous cet IGP. Près de 30 professionnels (Gard/Lozère) adhèrent à l'association.

AOP Châtaigne des Cévennes (en cours)

Voilà plus de 10 ans que l'association la Châtaigneraie cévenole porte cette démarche de qualité qui vise à reconnaître la qualité et la spécificité de la châtaigne des Cévennes. A ce jour, la démarche est en bonne voie : l'association espère une validation de l'AOP d'ici fin 2019!



L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP est liée à un savoir-faire.



L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Les règles d'élaboration d'une **IGP** ou d'une **AOP** sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

Comme bien d'autres filières, ces 2 filières doivent mener dans les prochaines années, un travail de communication et d'animation pour fédérer plus d'agriculteurs autour de leur signe de qualité. Cet automne, le Syndicat des hautes vallées cévenoles a accompagné ces 2 associations dans leurs démarches de demandes de subventions indispensables pour le bon fonctionnement et le développement de ces signes de qualité.

Marque Jus de pomme « 100% Cévennes »

Cette démarche a été initiée par des producteurs (lozero-gardois du secteur "Vallées cévenoles - Mont-Lozère") de la CUMA du Ventalon dont l'atelier de transformation du jus est situé à Génolhac.

Après plusieurs années de travail, la marque de jus de pomme « 100% Cévennes » garantit au consommateur un produit de très grande qualité (le cahier des charges étant plus strict que celui des jus certifiés AB), à partir de pommes locales, de variétés anciennes tout en donnant libre cours au producteur pour associer des variétés et permettre ainsi de

travailler sur la diversité et la spécificité des jus.

Cette année, l'association Renouveau de la pomme des Cévennes a été créée. Elle regroupe 12 producteurs (potentiel 150).

Le jus de pomme est un produit qui se vend **bien, or, les vergers sont anciens. L'enjeu de cette filière repose donc essentiellement sur le besoin de renouvellement et de plantations de vergers de pommiers. Aussi, l'association organisera prochainement des ateliers greffage, des formations pour qu'une dynamique se mette en place.**

En parallèle, plusieurs projets de vergers école « Vergers du savoir-faire » sont **à l'étude.**

Convaincu par le potentiel de cette filière et à **la fois conscient de l'enjeu du renouvellement, le syndicat a adhéré à l'association.**

Pour plus d'infos, contacter

M. Jean-François JULLIAN au 06.89.18.68.74



Résultats du Concours Jus de pomme des Cévennes 2018

Pour cette 3ème édition, le jury* du concours « Jus de pomme des Cévennes » s'est réuni à l'Espinas (commune de Ventalon en Cévennes) le 07 octobre dernier. Ce concours permet de mettre en évidence tout le savoir des agriculteurs quant à la fabrication de jus de pomme et de les accompagner dans la prise en compte des goûts des consommateurs.

*Composition du jury : Centre national de Pomologie, Parc national des Cévennes, Agricultrice, SHVC, Formateur retraité du CFPPA de Florac, Professionnel des métiers de bouche et Alès Agglo.

RIX « JUS »



1er prix : POLGE Jean-Paul
2ème prix : RENAUD Dorothee
3ème prix : BRASSEUR Alain et Jeanne

RIX « ETIQUETTE »



1er prix : MOUREAU Frédéric

BREVES AGRICOLES

Dans le cadre de son programme d'animation « Les 4 saisons du développement local », le SHVC a initié cet automne plusieurs rencontres publiques (au Chambon, à St Michel de Dèze, et tout dernièrement à la Cézarenque à Concoules) pour continuer à travailler avec les partenaires concernés, les problématiques agricoles (installation, transmission, diversification, transformation, labellisation,...). Des projets intéressants se construisent peu à peu !

A noter par exemple, l'installation effective ainsi que plusieurs projets d'installation en gestation de maraichers sur le territoire, avec l'objectif de développer et alimenter les circuits courts. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



Suite à un problème sanitaire, un comité de soutien s'est créé l'été dernier pour aider Sylvie Dubois, che-

vrière à St Michel de Dèze, à ne pas jeter l'éponge. Le SHVC a adhéré à ce comité. Ce cas est révélateur d'une situation de grande fragilité en cas de problème sanitaire dans la filière caprine. Une réflexion est engagée et des propositions concrètes sont élaborées pour mettre en place des outils efficaces afin de prévenir les situations dramatiques que connaissent ces éleveurs en cas de crise. A suivre...



BIOSPHERA

Un programme à destination des enfants !

Les enfants constituent une cible prioritaire dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme pédagogique autour de Biosphera. Que ce soit dans le cadre scolaire ou périscolaire, les enfants auront la chance de découvrir leur environnement pour mieux le comprendre et mieux le protéger !

Avec les écoles

Après un appel lancé à la rentrée 2018 auprès des écoles et collèges du territoire, plusieurs enseignants ont souhaité mettre en place un **projet pédagogique avec l'animateur de Biosphera sur le thématique** de la découverte de la biodiversité de proximité :

- Ecole de Malataverne (classe unique) à Cendras
- Ecole de Cendras (CE1)
- Ecole Saint-Pierre à la Grand'Combe (CMI CM2)
- Ecole du Collet de Dèze CE1 CE2
- Ecole de Vialas (en lien avec Natura 2000)
- Collège du Collet de Dèze (multithématique)

Tout au long de l'année scolaire, les enfants découvriront à travers le jeu, les sorties, la recherche,... la biodiversité qui les entourent. L'animateur de Biosphera les accompagnera toute l'année et leur fera découvrir Biosphera.

La Maison de la Réserve de Biosphère des Cévennes

Biosphera, centre d'interprétation des vallées cévenoles présente dans son espace permanent l'évolution de la relation Homme/Nature des premiers temps jusqu'à nos jours. Il s'agit d'inviter le visiteur à s'interroger et tirer les enseignements du passé pour mieux préparer l'avenir. Un espace est dédié à la démarche Man and Biosphere portée par l'UNESCO et plus localement portée par le Parc National des Cévennes. Il a été proposé au PNC de faire reconnaître ce bâtiment « Maison de la Réserve de Biosphère des Cévennes ». Une convention de partenariat vient d'être signée en cette fin d'année pour 2019 !

Club Nature

Le **Club Nature Biosphera** a été lancé en septembre! Tu as entre 8 et 15 ans et tu as envie de **découvrir, manipuler, construire, fabriquer,...** un tas de choses sur ton environnement, rejoins-nous UN mercredi après-midi par mois de 14H à 17H. Il est essentiel de participer régulièrement **pour faciliter l'organisation des animations.** Pour tout renseignement, contactez Sylvain (animateur à Biosphera) au 04.66.07.39.25.



Prochain programme des 4 saisons du développement local disponible dès janvier sur le site internet : www.biosphera-cevennes.fr



Biosphera, au coeur des sciences participatives !

Plusieurs projets de sciences participatives* sont animés par le Syndicat grâce notamment à l'animateur de Biosphera. Il s'agit de mobiliser les citoyens autour d'un projet collectif visant à améliorer nos connaissances sur la biodiversité. Au-delà de l'amélioration des connaissances pour les participants, les sciences participatives permettent de **démultiplier les observations et donc d'affiner la connaissance globale de notre environnement**. Comment préserver ce que l'on ne connaît pas? Nos choix d'action (ou de

non-actions) sont conditionnés par nos savoirs, nos croyances, nos peurs,... En participant à ces dispositifs nous apportons de la connaissance, nous permettant de nous ré-interroger sur nos pratiques, pensées,...

**Formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels — qu'il s'agisse d'individus ou de groupes — participent de façon active et délibérée*

Rencontre avec un spipollien cévenol!

En 2008, le Syndicat des hautes vallées cévenoles mettait en place un observatoire scientifique du territoire. A cette époque, c'était une démarche innovante. Aujourd'hui, ces démarches de « sciences participatives » se sont largement développées partout en France. Rencontrez un membre actif d'un dispositif de sciences participatives.

Non ce n'est pas une nouvelle espèce cévenole, ni même un extraterrestre venu de la planète SPIPOLL !

Nous voilà partis à la rencontre de Gilles, un passionné de photos qui vient régulièrement au lieu-dit Le Gournezou sur la commune de St Martin de Boubaux (48) sur la propriété de ses parents. C'est un spipollien! C'est-à-dire qu'il participe à un programme de sciences participatives appelé SPIPOLL* (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs) (voir ci-contre).

Après des travaux de réouverture d'anciennes terrasses dans le cadre d'un contrat Natura 2000, il a redécouvert cet environnement, ces paysages et le petit patrimoine enfoui sous les ronces. Il s'est attaché à prendre des photos des insectes présents sur ces prairies, et s'est pris au



jeu! Son regard a ainsi changé sur les « mauvaises herbes » : il ne cherche plus désormais à les supprimer mais privilégie la diversité des espèces favorisant ainsi la diversité des insectes à photographier! Au-delà de cette passion, Gilles met à disposition ces clichés dans le cadre du programme SPIPOLL.



Le syndicat des hautes vallées cévenoles et Biosphera accueilleront :

les 24,25 et 26 mai

les Rencontres nationales SPIPOLL

**Projet de sciences participatives, le SPIPOLL a pour but d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles en mesurant les variations de leur diversité et celles de la structure des réseaux de pollinisation, sur l'ensemble de la France métropolitaine.*

HORAIRES D'OUVERTURE DE BIOSPHERA:

Mercredi de 9h à 12h et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Visite libre et gratuite - Visite commentée pour des groupes possible sur réservation

Contact : 04.66.07.39.25.

BIODIVERSITE

L'HIVER ARRIVE !

ET SI NOUS OBSERVONS LES OISEAUX A LA MANGEOIRE

L'hiver est une période intéressante pour découvrir les oiseaux et les observer. Nous vous invitons à créer les conditions pour les observer chez vous et participer à 2 dispositifs :

Oiseaux des jardins et/ou BirdLab. Ces outils vous permettent d'identifier les espèces présentes et, en enregistrant vos observations vous permettez aux scientifiques d'améliorer les connaissances sur ces espèces!

N'hésitez pas venir à Biosphera pour poser vos questions ou venir observer les oiseaux à l'observatoire (installé dans le jardin médiéval de l'Abbaye de Cendras) ou près des mangeoires de Biosphera. Sylvain, l'animateur de Biosphera pourra vous faire une démonstration sur les 2 dispositifs présentés ci-dessus.

Pour plus d'infos sur les 2 dispositifs :
<http://vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/birdlab>
<https://www.oiseauxdesjardins.fr/>



Environ
1/3 des oiseaux
ont disparu
des campagnes françaises
ces vingt dernières années
(source MNHN, CNRS)

ET SI NOUS AIDIONS LES OISEAUX A PASSER L'HIVER

En préambule, il est important de rappeler que les oiseaux doivent garder leur instinct afin de ne pas devenir dépendants d'un apport artificiel. A l'arrivée de l'hiver, les oiseaux change de régime alimentaire: ils deviennent granivores.

Comment les nourrir?

Le pain et ses dérivés ne sont pas recommandés pour les oiseaux. Ils peuvent provoquer des gonflements (dûs aux levures), l'oiseau a alors la sensation d'être rassasié. Or, le blé est peu nutritif. Ceci peut entraîner d'importantes carences.

Le sel doit être banni car il peut provoquer des intoxications. Donc, ne pas donner de cacahuètes, graines de tournesol,... salées.

Ne pas donner de grandes quantités d'un coup, cela évitera que la nourriture pourrisse.

Les oiseaux ont besoin de glucides et de graisses végétales. Une bonne manière de nourrir efficacement les oiseaux est de leur proposer des boules de graisse contenant des graines riches en vitamines. Chaque espèce a ses préférences alimentaires.

Il est également important de leur **mettre à disposition de l'eau.**

Quand?

Dès les grosses chutes de températures et jusqu'à la fin de l'hiver. Il ne faut pas interrompre le nourrissage avant la fin de l'hiver et pas de manière brutale.

ATELIER POUR LES ENFANTS

Je prépare des boules de graisses pour les oiseaux

Ingrédients :

Graisse végétale (type margarine)
Petites pignes de pins
Mélange de graines

1 - A l'aide d'une cuillère, garnir la pignes de pin de graisse

2- Une fois la pigne recouverte de graisse, la rouler dans le mélange de graines. La pigne doit être entièrement recouverte de graines.

3- Et voilà, ta boule de graisse est prête! Il te suffit de la placer sur un rebord de fenêtre, sur une mangeoire, ... Attention, il te faut t'assurer qu'aucun prédateur (chats notamment) ne pourra attraper l'oiseau qui mange sur ta boule!



Pour plus d'infos : <https://www.lpo.fr/actualite/nourrir-les-oiseaux-de-son-jardin-en-hiver>

SAINT PRIVAT DE VALLONGUE

Désigné « Meilleur village pour la biodiversité 2018 »

Chaque année, l'opération « Capitale française de la Biodiversité » met en lumière des actions exemplaires sur un thème central. L'édition 2018 était ouverte aux villages et s'est intéressée aux actions de communes et intercommunalités françaises en matière de conception et gestion écologique des espaces de nature.

La commune de Saint Privat de Vallongue (commune lozérienne de 300 habitants) a été récompensée cette année et a été désignée « Meilleur village pour la biodiversité 2018 ».

Voici quelques projets et/ou démarches portés par la commune qui lui ont permis de décrocher ce graal ! Gestion écologique des espaces verts, animation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (associant habitants, école et partenaires) avec l'appui du Parc National des Cévennes, isolation en toiture de 22 gîtes et travail sur la réduction de la pollution lumineuse de son village-vacances municipal en lien avec la réserve de ciel étoilé des Cévennes, l'installation de nichoirs...



Pour plus d'infos : <http://www.capitale-biodiversite.fr>

D'AUTRES COLLECTIVITES S'ENGAGENT DANS DES ABC

Génolhac

La commune de Génolhac s'est engagée en 2018 (avec l'appui du Parc National des Cévennes) dans un Atlas de Biodiversité Communale. Grâce au partenariat avec des associations locales et/ou naturalistes des inventaires de la biodiversité ont pu être organisés ainsi que des animations grand public. Le syndicat des hautes vallées cévenoles a notamment proposé des inventaires libellules.

Alès Agglomération

Un premier Atlas de la Biodiversité avait été réalisé sur l'ancien périmètre d'Alès Agglomération. En 2019, Alès Agglomération souhaite réactualiser cet atlas afin de l'étendre à l'ensemble de son périmètre. Cette démarche ne pourra pas remplacer le travail engagé à l'échelle communale. Par contre, il permettra certainement d'appréhender toute la richesse du patrimoine naturel présent sur le territoire. Cette mission a été confiée à la société BRL.



Un ABC pour quoi faire ?

Pour sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;

Pour mieux connaître la biodiversité locale et identifier les enjeux spécifiques;

Pour faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Pour plus d'infos sur les ABC: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-versite-communale>

BIODIVERSITE

LE FRELON ASIATIQUE

Originaire d'Asie, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) serait arrivé accidentellement en 2004, caché dans des poteries chinoises, dans le Lot et Garonne. En l'absence de prédateurs, il a proliféré, colonisant très rapidement d'autres pays européens. Friand d'abeilles, il peut disséminer des colonies entières d'abeilles en quelques jours. La lutte contre cette espèce n'est malheureusement pas si simple!

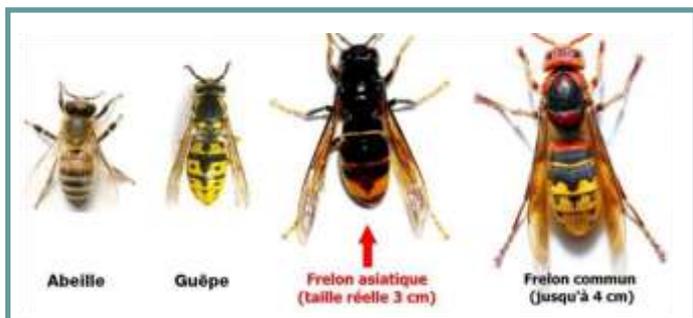
Sa biologie

Il vit en colonie avec une reine comme les abeilles domestiques. **Mais à la différence des abeilles, la colonie ne passera pas l'hiver! Seules les femelles fécondées hiberneront à l'abri, en dehors du nid et toute seule.** Celles-ci devront « produire » une nouvelle colonie au printemps suivant.

Le frelon asiatique se nourrit de protéines qu'il trouve dans la chair des insectes, et notamment des abeilles.

A la sortie de l'hiver, dès que les températures dépassent les 13°C, la femelle fécondée (appelée alors reine) sort d'hibernation et commence à bâtir son nid (au départ, de la taille d'une balle de ping pong!). Au début (entre le 15 février et le 1er mai), elle devra assurer toute seule la construction du nid, son alimentation, le nourrissage des larves dans l'attente de la naissance de ses premières ouvrières. Ces dernières prendront alors le relais et la reine fondatrice pourra alors consacrer ses journées entières à pondre (100oeufs/jour).

En début d'été, le nid est à son maximum, il est composé de milliers de larves affamées, qui se nourrissent exclusivement de protéines. C'est à cette époque que les attaques sur les ruches sont les plus agressives et dangereuses car les ouvrières y viennent chercher les protéines!



Quelles menaces?

Pour l'homme, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que le frelon européen (*Vespa crabo*). En revanche, c'est un véritable fléau pour les abeilles! Ces dernières (à la différence des abeilles asiatiques qui ont co-évoluées avec le frelon asiatique et qui ont donc développé des stratégies de lutte) n'ont (pour l'instant) développé aucun moyen de lutte.

Non seulement, il impacte la colonie par son action de prélèvement mais il crée un stress chez la colonie, empêchant les ouvrières d'aller chercher la nourriture nécessaire pour élever la colonie et faire les provisions nécessaires pour passer l'hiver.

Que faire?

A ce jour, il n'existe aucune méthode de prévention, de surveillance et de lutte efficaces! Cela ne veut pas dire « rester inactif », mais « **faire au mieux dans l'état actuel des connaissances** ». En effet, en l'absence de prédateur naturel, face aux dégâts causés sur les ruchers et face au rôle majeur que jouent plus globalement les insectes pollinisateurs (proies essentielles du frelon asiatique), il convient de mener collectivement une lutte organisée. La lutte doit être adaptée selon la période. Au printemps, on axera la lutte sur le piégeage des reines fondatrices. Ce piégeage doit être le plus sélectif possible pour éviter de piéger d'autres insectes pollinisateurs. Vous trouverez un tutoriel sur le site <https://anti-frelon-asiatique.com>. **Le piégeage n'a d'intérêt que s'il est conduit de manière organisée et collective.**

PRIORITE

Signaler les nids de frelons asiatiques pour mieux organiser le piégeage de printemps. Pour information, en période hivernale, les nids ne sont plus occupés, leur destruction est donc inefficace.

Ce printemps, à l'occasion de la saison « Forêt et pollinisateurs », le SHVC souhaite expérimenter (après entente avec les structures apicoles et la FREDON) la coordination du piégeage et l'organisation d'ateliers de fabrication de pièges. Plus la répartition des nids de l'année 2018 sera fine, plus le piégeage pourra être ciblé. Nous comptons sur vous!

Le piégeage s'avère très efficace lorsque vous constatez la présence de frelons près de vos ruches! Il convient de piéger près des ruches. Un frelon se laissera « tenter » par votre appât et en oubliera de chasser vos abeilles!

Pour information, l'INRA de Bordeaux travaille sur un appât sélectif.

Au niveau des ruches, il s'agira d'éloigner la menace en installant une cage autour de la ruche. Ainsi, la colonie sera moins stressée et son activité moins perturbée. En cas de pression trop élevée, le déplacement de la ruche s'impose.

L'été, il s'agira de détruire les nids. A ce jour, la destruction se fait de manière chimique, à l'aide d'un insecticide. Aussi, cela doit être réalisé par un professionnel, qui s'assurera de retirer le nid quelques jours

après pour éviter toute contamination de la faune et de l'eau. (les nids de frelon étant le plus souvent à proximité d'un point d'eau).

Il est important de rappeler que les nids ne sont jamais réutilisés par une nouvelle colonie et qu'à l'arrivée de l'hiver, la colonie meurt. Aussi, la destruction des nids après la mi-novembre est sans intérêt : à cette époque les femelles fécondées ont déserté le nid et se sont isolées.

Le Syndicat des hautes vallées cévenoles se fait le relais d'information concernant la localisation des nids. Pour la lutte, il vous faut vous adresser à M. DUMAS Gilbert (GDSA30) par mail à gdsa30@gmail.com ou au 06.31.36.95.96.

Nid de frelon asiatique ou de frelon européen?

Le nid du frelon asiatique est, le plus souvent, situé dans un arbre à plus ou moins 10m de hauteur. Il possède une petite entrée latérale (moins de 4 cm). Il est de forme sphérique, en pleine lumière, caractérisé par des écailles concentriques.

Le nid du frelon européen est situé plutôt dans l'obscurité (arbre creux, toiture,...). De forme conique, il possède une grande entrée vers le bas (10cm) et a une apparence de papier mâché gris.



Le Syndicat s'engage en faveur de l'abeille !

Le 8 octobre dernier, à Biosphera, le SHVC a signé la charte « L'abeille sentinelle de l'environnement » avec l'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF) et l'association Les ardens du Galeizon qui assure la gestion du rucher école, lequel s'est vu doté par le SHVC de 3 nouvelles ruches financées par les fonds TEPCV (Territoire à Energie Positive pour le Croissance Verte).

LES CHAUVES-SOURIS

Depuis 2017, le Syndicat des hautes vallées cévenoles a engagé un programme d'actions en faveur des chauves-souris : inventaire, animations, communication,...sur le site Natura 2000 de la vallée du Galeizon. Participez, informez-vous et aidez-nous à mieux connaître ces mammifères « mystérieux » proches de chez nous !

**AVIS AUX CURIEUX
OU PASSIONNÉS**

Un poster sur les Chauves-souris en Cévennes vous attend à Biosphera, n'hésitez pas à venir le chercher !



AVIS DE RECHERCHE

CET HIVER, DES CHAUVES-SOURIS ONT PRIS POSSESSION DE VOTRE CAVE, GRENIER,...



© Boris BAILLAT

Contactez-nous au 04.66.30.14.56. ou par mail à natura2000galeizon@smhvc.fr

Vous participerez ainsi à l'étude scientifique menée depuis 2017 sur la vallée du Galeizon et nous vous apporterons des conseils pour vivre avec ces mammifères indispensables à l'équilibre écologique.

ENERGIES

Les collectivités s'engagent dans la transition énergétique

Le Syndicat des hautes vallées cévenoles a pu décrocher plus de 2 millions d'euros pour que les collectivités du territoire puisse engager la transition énergétique et écologique sur leur commune, **et ce d'ici 2020**. Voici quelques exemples de projets ou de réalisations :



Rénovation énergétique de bâtiments publics
(remplacement des huisseries, isolation extérieure,.....).

Communes de Cendras, Chamborigaud, Génolhac, Le Martinet, Soustelle, Saint-Germain de Calberte, Saint-Martin de Boubaux, Saint-Michel de Dèze, Saint-Paul La Coste, Saint-Privat de Vallongue, Sainte-Cécile d'Andorge et la CCCML



Rénovation de l'éclairage public
(remplacement d'ampoules, horloges astronomiques, extinction nocturne,...).

Communes de Bonnevaux, Génolhac, Lamelouze, La Vernarède, Les Salles du Gardon, Soustelle, Saint-Paul La Coste, Sainte-Cécile d'Andorge



changement du système de chauffage.

Communes de Chamborigaud, Soustelle, Sainte-Cécile d'Andorge



Installation de panneaux photovoltaïques

Communes du Chambon, Saint-Martin de Boubaux, Saint-Germain de Calberte





Et nous, comment participer à cette transition ?

Le mouvement des Gilets Jaunes en est un parfait témoin! Comment œuvrer chacun à cette nécessaire transition énergétique avec un porte-monnaie de plus en plus maigre? Voici quelques pistes de réflexions et d'actions!

1- REDUISONOS NOS CONSOMMATIONS et ADOPTONS DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS !

En moyenne, les familles ayant adopté des éco-gestes dans leur maison ont pu constater une baisse de 200€ en moyenne par an de leur facture énergétique. Voici quelques solutions à mettre en place :

Faites des économies sur le chauffage : Au delà de 20°C, chaque degré de plus coûte environ 7% de plus sur la facture énergétique. **Vous pourrez économiser jusqu'à 25% en éteignant ou en diminuant le chauffage 1 heure avant d'aller vous coucher et en baissant de 3 ou 4°C lorsque vous vous absentez plus de 2 heures. Veillez à dépoussiérer vos radiateurs : vous pouvez faire jusqu'à 10% d'économies d'énergie. La poussière bride réellement la performance de vos radiateurs. Isolez les tuyaux du circuit de chauffage hydraulique vous permettra de réduire votre consommation d'eau chaude d'environ 10%.**

Faites des économies d'eau : Partez à la chasse aux fuites! Une fuite de chasse d'eau représente un gaspillage d'environ 25 litres à l'heure ce qui représente 219 m³ par an, soit un coût de 638,28 € par an ! Récupérez l'eau de pluie et l'eau de lavage de votre salade pour arroser vos plantes et jardin.

Voici quelques pistes mais vous pouvez aussi réfléchir à l'éclairage, aux veilles des appareils électroménagers,...

2-INVESTISSONS DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES

Si la première mesure à prendre est d'économiser l'énergie, nous en aurons toujours besoin et le coût des énergies fossiles ne fera qu'augmenter avec leur raréfaction. Toutes les études montrent que le prix de l'électricité augmentera dans les prochaines années.

Pour répondre concrètement à ces problèmes, Cévennes Durables, portée par des citoyens solidaires, veut valoriser le fort potentiel de notre région - un ensoleillement très fréquent, des ressources forestières peu exploitées - en développant la production locale d'énergie renouvelable. Cévennes Durables regroupe des citoyens dans une structure d'investissement à caractère coopératif. Cévennes Durables a choisi le statut de Société par Actions Simplifiée (SAS), ce qui lui permet de solliciter l'investissement citoyen et de bénéficier des subventions de la Région Occitanie. Elle n'a pas de salariés et s'appuie sur des bénévoles pour assurer son fonctionnement.

En mars 2015, un générateur photovoltaïque (puissance nominale : 8.5 kWc) a été installé sur la commune de Viol-le Fiort. Depuis, il produit 12 MWh/an et permet une réduction des émissions de CO₂ de 1.16T/an! D'autres projets sont à l'étude.



Pour plus d'infos : www.cevennes-durables.fr

L'ECO-CHEQUE

La Région vous (propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement) aide activement à faire des économies d'énergie grâce à l'éco-chèque Logement (1000 à 1500 euros sur le montant des travaux visant à réaliser des économies d'énergie dans votre logement d'au moins 25%).

La valeur de l'éco-chèque vient en déduction du montant total de la facture et la Région se charge de rembourser les professionnels Reconnus garant de l'environnement (RGE) partenaires du dispositif.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le Point Info Energie au 04.66.52.78.42. ou allez rencontrer un conseiller sur les permanences mises en place sur le territoire : le 1er mercredi de chaque mois à l'Ecologetoit à La Grand'Combe.



Dès janvier 2019,
retrouvez le programme de la
prochaine saison dédiée aux
questions de transition énergé-
tique sur le site internet
www.biosphera-cevennes.fr
ou
en version papier
auprès de votre mairie

Retour en images

Le SHVC en action, en réunion, en déplacement,....



Coopération avec le territoire Valles Pasiegos en Cantabrie (projet de Réserve de Biosphère)
Décembre 2017



Les rencontres TEPOS (Territoires à Energie Positive) à Montmélian (74)
Septembre 2018



Théâtre « Un gros gras grand Gargantua »
aux collèges du Martinet et du Collet de Dèze - Décembre 2018



Visite de la Cézarenque et
débat - Novembre 2018



Visite des terrains à restaurer en faveur
de *Maculinea arion* - Septembre 2018



Rencontre avec les élus référents du PNC sur la
question des pollinisateurs - Décembre 2018



Rencontres « Il y a du génie dans le désert ! »
organisées par le GAL Causses Cévennes et le PETR Sud Lozère- Octobre 2018



Dans le prochain numéro

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication :
Yannick LOUCHE

Ont participé à la réalisation
de ce numéro :

Émilie Brès, Florence Choquet,
Maëva Gros, Valérie-Anne Lafont,
Sylvain Touvenet, Régnald Vagner.

Impression : Impact Imprimerie-
3000 exemplaires



Les chartes forestières
Forêts et pollinisateurs
Valorisation du pin maritime
Le projet forestier au Chambon
Le projet de maison forestière à
St Germain de Calberte



Retrouvez-nous sur Facebook
Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

